



Réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements

-

La suppression du compte-rendu des séances et la création de la liste des délibérations du Conseil Municipal

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte-rendu des séances du Conseil Municipal.

Cette suppression, qui prend effet à compter du 1^{er} juillet 2022, doit être lue comme suppression tant de l'obligation de tenue que de l'obligation d'affichage du compte-rendu des séances du Conseil Municipal.

Conformément à l'article L2121-25 modifié du code Général des Collectivités Territoriales, la liste des délibérations, examinées par le Conseil Municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.



1/ Désignation du secrétaire de séance – D2026-65

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de désigner monsieur Jean Rousseau secrétaire de séance.

2/ Approbation du PV de la séance du 23 juin 2026 – D2026-66

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le PV moyennant une modification.

3/ Instauration de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation – D2026-67

Le Conseil municipal décide à la majorité d'instaurer la THLV.

4/ Autorisation de signature d'une convention entre la commune et le CCAS pour la passation d'un groupement de commande en matière d'assurance – D2026-68

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser la signature de la convention.

5/ Mise à disposition d'agents municipaux au profit du CCAS – D2026-69

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser la mise à disposition.

6/ Création de postes et modification du tableau des effectifs – D2026-70

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter les créations de postes.

7/ Débat sur la protection sociale complémentaire – D2026-71

Il est pris acte du débat par le Conseil municipal.

8/ Création d'emplois non permanents dans le cadre des contrats d'engagement éducatif – D2026-72

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la création de ces emplois.

9/ Attribution d'une subvention à l'association Piccotti dans le cadre du service public de la petite enfance

Le point est retiré de l'ordre du jour, la délibération ayant déjà été prise en avril 2026.

10/ Dénomination d'une nouvelle voie – D2026-73

Le Conseil municipal décide à la majorité de dénommer la nouvelle voie « résidence Lise Fourdin ».

11/ Cession d'un terrain communal rue du Silo – D2026-74

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver le principe de la cession.

12/ Mise à jour du plan communal de sauvegarde – D2026-75

Le Conseil municipal prend acte du document présenté.



13/ Modification de la charte et du règlement intérieur du Conseil des sages – D2026-76

Le Conseil municipal décide à la majorité d'accepter la modification de la charte et du règlement intérieur.

14/ Tarification des services publics locaux – D2026-77

Le Conseil municipal décide à la majorité d'approuver la tarification telle que proposée.

15/ Tarification pour l'organisation d'une sortie à Nausicaa – D2026-78

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la tarification telle que proposée.

16/ Tarification pour l'organisation d'un voyage au marché de Noël d'Amiens – D2026-79

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la tarification telle que proposée.

17/ Modalités d'organisation d'une distribution de casques de protection pour sensibiliser à la sécurité routière et promouvoir les modes de déplacement doux – D2026-80

Le Conseil municipal décide à la majorité d'accepter les modalités d'organisation telles que présentées.

Publié le 28 septembre 2026

